



REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 04, Volume 01, novembre 2025



Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Site internet : <https://revuecarrefourscientifique.net>

ISSN : 2958-8855

B.P 1328 KORHOGO
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580
E-mail : larevuecarrefour@gmail.com

REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle
N° 04, Volume 01, novembre 2025

Bases d'indexations et Facteur d'impact de REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE



<https://reseau-mirabel.info/revue/17719/Revue-Carrefour-Scientifique?s=1lpp95a>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610040>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23627>

LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

Revue Carrefour Scientifique, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

Revue Carrefour Scientifique est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mû de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

Revue Carrefour Scientifique, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

ADMINISTRATION DE LA REVUE**Directeur de Publication** : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences**Directeur de Rédaction** : M. YAO Akpolê Koffi Daniel, Maître - Assistant**Secrétaire de Rédaction** : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences**COMITÉ SCIENTIFIQUE****Président**

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

Membres

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBA Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Ngouabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

COMITÉ DE RÉDACTION

Docteur DIOMAND Aipka – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur SORO Nanga Jean – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur COULIBALY Sionfoungon Kassoum – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ZEBRO Nelly – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur YÉO Djakaridja – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur GNAHOUE Kouassi Fernand – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ANY Désirée Guillet – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KONÉ Seydou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KOUADIO Konan Sylvain – Université Peleforo Gon Coulibaly

COMITÉ DE LECTURE

Professeur SANGARÉ Abou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KONATÉ Mahamoudou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KOUADIO Ekpo Victorien - Philosophie – Université Alassane Ouattara

Docteur MC. KOUADIO Koffi Decaird - Philosophie – Université Félix Houphouët-Boigny

Docteur MC. ZOUHOULA Bi Richard - Géographie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. ADAMAN Sinan - Sociologie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur OUATTARA Moussa - Anglais – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDE Soualio - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DRAMA Bédi - Économie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KARAMOKO Mamadou - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KEWO Zana - Histoire – Université Peleforo Gon Coulibaly

CONTACTS

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

SOMMAIRE

1. Affects spinoziens et crise écologique : la société de consommation en question - Donikpoho David SORO, Aya Anne Marie KOUAKOU	1
2. Communication pour une meilleure représentation des risques environnementaux dans les quartiers précaires d'Attécoubé - Armelle Diane ZEGUIBA-LEGRE	18
3. Éducation et intégration africaine - Tamagadènin Sarah YEO, Doudjo Germain OUATTARA	35
4. La responsabilité de l'humain dans l'instrumentalisation de l'image de la femme en ligne - Fernand Kouassi GNAHOUE	51
5. La bonne gouvernance dans la problématique des transferts de technologies en Afrique - Méschac Olivier KOUASSI	68
6. Réflexion sur l'épistémologie du compromis - Golou Roseline GONDO.....	84
7. Réflexion critique sur les fondements du bonheur : Kant face aux stoïciens et aux épicuriens - Daniel Chifolo FOFANA	98
8. La démocratie de la caverne - Yao Sabin KOUADIO, Joël Sanpur Demahounout CAUNAN	111
9. Perceptions des populations face à l'assèchement du barrage hydro-agricole de Natiokobadara à Korhogo (Côte d'Ivoire) - Nawessoulou Jean-Paulin SORO, Adaman SINAN	130
10. Islam, paix et violence - Ibrahima KINDA	145

LA DÉMOCRATIE DE LA CAVERNE

Yao Sabin KOUADIO

Université Peleforo GON COULIBALY

dowhookouadio@gmail.com

Joël Sanpur Demahounout CAUNAN

Université Peleforo GON COULIBALY

aluisanpur@gmail.com

Résumé

Platon décrit dans le 7^e livre de *La République*, sous forme d'allégorie des prisonniers qui croient réelles les ombres des objets qu'ils voient défiler sur la paroi d'une caverne au fond de laquelle ils sont enchaînés. Une observation critique des sociétés africaines postcoloniales révèle des similitudes structurelles avec la situation dépeinte dans ce mythe philosophique. Comme Socrate, nous Africains, nous pouvons nous désoler : « Voilà pourtant ce que nous sommes ». Or c'est dans ces conditions caverneuses que s'organisent depuis plus de cinq décennies des élections prétendument qualifiées de « démocratiques ». Mais, y a-t-il un sens à parler de démocratie lorsque les conditions socio-politiques rappellent celles des prisonniers de la caverne ? En nous servant de la méthode historico-critique, l'objectif ici est de montrer les conditions d'une véritable démocratie en Afrique. La réflexion aboutit au résultat suivant : l'engagement démocratique ou la révolution démocratique est la clef pour libérer l'Afrique, prisonnière d'illusions démocratiques.

Mots-clés : Démocratie, Caverne, Idéologie, Néocolonialisme, Propagande.

Abstract:

In the 7th book of *The Republic*, Plato describes, in the form of an allegory, prisoners who believe the shadows of objects they see passing by on the wall of a cavern at the bottom of which they are chained to be real. A critical observation of postcolonial African societies reveals structural similarities with the situation depicted in this philosophical myth. Like Socrates, we Africans can lament: "Yet this is what we are." Yet it is in these

cavernous conditions that elections supposedly described as "democratic" have been organized for more than five decades. But, is there any point in talking about democracy when the socio-political conditions are reminiscent of those of the prisoners in the cave ? Using the historical-critical method, the objective here is to show the conditions for true democracy in Africa. The reflection leads to the following result: democratic commitment or democratic revolution is the key to liberating Africa, prisoner of democratic illusions. **Keywords** : Democracy, Cave, Ideology, Neocolonialism, Propaganda.

Introduction.

Dans le Livre VII de *La République*, Platon (2000, p. 359), décrit sous forme d'allégorie des prisonniers qui croient réelles en des ombres des objets qu'ils voient défiler sur la paroi d'une caverne au fond de laquelle ils sont enchaînés. Répondant à son interlocuteur qui trouvait étrange la situation carcérale qu'il lui présente, Socrate se désole en ces termes : « voilà pourtant ce que nous sommes ». Une étude comparative de la démocratie en Afrique et ce mythe philosophique révèle des enjeux politiques et géopolitiques énormes. En effet, la ressemblance, voire l'analogie entre le tableau peint par le maître de Platon et le néocolonialisme est si frappante, que nous Africains, pouvons reprendre les mots de Socrate : « Voilà pourtant ce que nous sommes » quand nous parlons de démocratie.

C'est précisément dans cette condition physique et psychologique de caverneux que « s'organisent » depuis plus de cinq décennies des « élections » qu'on qualifie de « démocratiques ». Il se pose alors la question des conditions de naissance d'une réelle démocratie : y a-t-il un sens à parler de démocratie lorsque les conditions socio-politiques sont comparables, voire semblables à celles des prisonniers de la caverne ? Une véritable démocratie est-elle possible dans ce système néocolonial qui, à tout point de vue est une situation de caverne ? Mieux, pourquoi croyons-nous que nous sommes en démocratie ?

En empruntant la méthode historico-critique, nous chercherons à comprendre et à expliquer les raisons de cette adhésion massive des africains aux principes démocratiques. Dans la quête des fondements rationnels de cette adhésion, notre objectif est de montrer qu'il s'agit en réalité d'un conditionnement propagandiste et idéologique qui maintient l'Afrique dans une illusion de démocratie ; la véritable démocratie naîtra de l'examen des conditions dans lesquelles l'Afrique est devenue démocrate. Ainsi nous bâtirons notre

réflexion autour de trois axes : premièrement nous essaierons de définir et de décrire ce que nous entendons par démocratie de la caverne. Ensuite, nous montrerons la vacuité et la vanité d'une telle démocratie. Enfin, nous proposerons les conditions d'une réelle démocratie en Afrique.

1. Ce que recouvre le concept de démocratie de la caverne.

1.1. La démocratie et ses principes.

L'étymologie du concept de démocratie révèle qu'il est d'origine grecque. Il est composé de « dêmos » qui signifie « peuple » et de « kratein » qui signifie « commander ». Littéralement, démocratie désigne donc un système politique dans lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens. Il s'emploie par opposition à la monarchie, régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un seul citoyen. On parle aussi de démocratie par opposition à la tyrannie qui est un pouvoir despotique exercé de manière arbitraire et reposant sur la violence. En outre, la démocratie s'oppose à l'aristocratie qui est l'exercice du pouvoir par une élite qui affirme et impose sa supériorité au nom de qualités réelles ou supposées détenues par ses membres (force, richesse, savoir, etc.). La démocratie se distingue enfin de l'oligarchie, régime politique où l'autorité est entre les mains de quelques personnes ou familles puissantes. Résumons cette définition avec André Lalande (2013, p. 215) : « la démocratie est l'État politique dans lequel la souveraineté appartient à la totalité des citoyens, sans distinction de naissance, de fortune ou de capacité ». Mais comment les citoyens exercent-ils cette souveraineté ?

Les citoyens le font par la désignation et le contrôle des autorités qui les représentent. D'une part directement, d'autre part indirectement. Dans le premier cas, quand ils participent par exemple à un référendum ; dans le second cas lorsqu'ils élisent un parlement, c'est-à-dire des représentants. Ainsi, l'autogouvernement qu'implique la démocratie exige la maturité du peuple qui se traduit dans les choix rationnels et raisonnables. Ces choix raisonnables doivent exclure toute forme d'affectivité : émotions, sentiment, passions. C'est sans doute ce qui exclut de la démocratie athénienne les enfants, les barbares et les esclaves sans instruction ainsi que les femmes à qui, l'on niait toute capacité de raisonnement. À partir de cette définition de la démocratie, que faut-il entendre par « démocratie de la caverne » ?

1.2. Qu'appelle-t-on démocratie de la caverne ?

Le vocable « caverne » a plusieurs significations. Il désigne une cavité naturelle, une grotte profonde et assez vaste qui s'enfonce au flanc d'une montagne ou sous terre. Il désigne aussi et spécialement un lieu servant de repaire à des brigands. Nous nous souvenons tous de ce conte des *Mille et une nuits*, intitulé Ali Baba et les 40 voleurs, le premier cité ayant découvert dans une caverne le butin de ces derniers. C'est aussi dans ce sens que Jésus-Christ employait ce terme. Dans l'évangile selon Matthieu, par exemple, on peut lire ceci : « Ma maison sera appelée une maison de prière. Mais vous, vous en fait une caverne de voleurs ». Ici, la caverne est un endroit dans lequel l'on s'enferme afin d'échapper à la lumière, à la visibilité et à la connaissance.

C'est à partir de cette signification topographique qu'on peut comprendre la profondeur de l'allégorie de la caverne en tant que concept philosophique. La caverne est un endroit souterrain décrit par Socrate, cette grotte dans laquelle des hommes sont enchaînés depuis l'enfance. Ne pouvant ni bouger, ni voir l'entrée de la grotte et la lumière du jour, ils sont réduits à ne voir qu'une paroi contre laquelle ils aperçoivent la lueur d'un feu situé derrière eux et les ombres d'objets. Par cette image, Socrate, à travers Platon décrit l'ignorance humaine due aux entraves que le corps fait subir à l'âme. Notre situation avant l'accès à la sagesse philosophique serait comparable à celle de prisonniers qui croient réelles les ombres des objets qu'ils voient défiler sur la paroi d'une caverne au fond de laquelle ils sont enchaînés.

Par analogie, nous appelons démocratie de la caverne, la démocratie telle qu'elle pourrait s'organiser et se vivre dans la caverne ; la démocratie vécue par des hommes et des femmes en captivité et en ignorance totale de leur condition carcérale. La démocratie de la caverne, c'est celle que les Etats africains vivent depuis leur prétendue accession à l'indépendance. C'est pourquoi, à la suite de Socrate, nous africains, nous pouvons affirmer que cette allégorie parle bien de nous. Et il ne serait pas exagéré d'affirmer que l'allégorie de la caverne est un des fondements philosophiques du néocolonialisme qui a donné naissance à cette illusion de démocratie en Afrique noire.

2. Des illusions démocratiques

2.1. L'accidentel de l'histoire devenu normal

On parle couramment d'« illusions religieuses » et d'« illusions de liberté ». Parallèlement, il existe aussi des « illusions démocratiques ». Mais pour bien comprendre

le concept illusions démocratiques, il convient d'élucider les concepts d'illusions religieuses et d'illusions de liberté qui nous sont familiers. L'illusion est une croyance ou opinion fausse abusant l'esprit par son caractère séduisant et le plus souvent fondée sur la réalisation d'un désir. La religion est l'une de ses manifestations. En effet, dans la religion, l'homme s'attache à une divinité à laquelle il voue un culte. Cette attitude d'adulte, au vrai, est la résurgence du désir infantile d'être aimé et protégé. Freud parle donc d'illusion religieuse pour désigner, le fait que la religion apaise les craintes de l'homme face aux questions fondamentales sur l'origine de l'humanité et la mort. L'illusion religieuse est cette croyance qui nous permet de mener apparemment une vie tranquille. Nous disons apparemment, car en réalité, il s'agit d'une aliénation au sens où l'entend Karl Marx. Pour ce dernier, l'illusion religieuse est d'autant plus grave que l'individu désire ce qui cause sa perte. K. Marx (1975, p.1975) écrit : « l'abolition de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple est l'exigence que formule son bonheur réel. Exiger qu'il renonce aux illusions sur sa situation c'est exiger qu'il renonce à une situation qui a besoin d'illusion ». La religion entretient les illusions et les mystifications. En projetant dans l'au-delà la possibilité du bonheur, elle rend impossible l'idée d'un bonheur ici-bas. Elle console l'homme de sa misère sociale, mais entretient l'aliénation.

Quant à l'illusion de liberté, elle est celle dénoncée par Baruch de Spinoza (1966, p. 304) à travers une ironie dans sa *Lettre à Schuler*, lettre LVIII : « Telle est cette liberté humaine que tous se vantent de posséder et qui consiste en cela seul que les hommes ont conscience de leurs appétits et ignorent les causes qui les déterminent ». Pour lui, les hommes sont des modes de la substance qui comme tels sont soumis à l'enchaînement naturel des causes. Ils ne font pas exception aux lois universelles de la nature. Le problème est qu'ils n'ont pas conscience des causes qui les déterminent physiquement et psychologiquement. Occupés à chercher ce qui leur est utile et à satisfaire leurs désirs, les hommes ignorent les causes qui les déterminent à agir et à désirer. Ils ont conscience des fins de leurs actions, mais non des causes. Cependant, ils croient à leur liberté comme à une évidence incontestable. Par illusion de liberté, il faut donc entendre la servitude de celui qui croit qu'il a le choix, alors qu'il ne connaît même pas adéquatement les termes et les causes de ce choix.

Par « illusion démocratique », nous entendons désigner un ensemble d'attitudes de fierté à partir de croyances politiques partagées par les africains et qui consiste pour

eux, à croire qu'ils sont dans des sociétés démocratiques. On entend parler, en Afrique, d'« acquis démocratiques », d'« avancées démocratiques », de « dérives dictatoriales » et même de « reculs démocratiques ». Et cela parce que depuis 1960, année des indépendances, les sociétés africaines ne sont plus dirigées par des gouverneurs nommés par la métropole mais par des gouvernements locaux « choisis » par leurs peuples. Ce sont ces gouvernements qui organisent la vie sociale, administrative, économique, sécuritaire et militaire à travers des projets de sociétés qu'ils exécutent suivant des programmes de gouvernement.

L'illusion démocratique, c'est le fait de croire qu'ils décident d'eux-mêmes des institutions et leur fonctionnement alors qu'en réalité il n'en est rien car, à leur insu, ils sont agis comme des pantins. En effet, les sociétés africaines sont dans un système dont ils ignorent les causes. Ce système, c'est le néocolonialisme que Kwame Nkrumah (1973, p.9) décrit ainsi : « l'essence du néo-colonialisme, c'est que l'État qui y est assujetti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur ». Le néocolonialisme est la politique menée par certains pays développés visant à instituer, sous des formes nouvelles et subtiles, leur domination sur les États indépendants du tiers monde autrefois colonisés. L'illusion démocratique se présente ainsi comme la croyance en la fin du colonialisme, alors qu'il se poursuit discrètement, subtilement sous une nouvelle forme. La colonisation, fait historique accidentel aux victimes incalculables, est devenue normal par le fait de cette illusion dans laquelle l'africain accepte volontiers sa situation politique artificielle.

2.2. Les manifestations de l'illusion démocratique

L'illusion démocratique se manifeste de plusieurs manières. Nous voudrions cependant nous intéresser à deux en particulier. La première de ces illusions démocratiques, c'est de croire en l'existence même d'État en Afrique. Un État est en effet, une société organisée, dotée d'un gouvernement et considérée comme une personne morale à l'égard des autres sociétés semblablement organisées. Ce qui caractérise donc la société étatique, c'est son autonomie et sa souveraineté, car pour s'organiser soi-même, il faut être souverain ; de même pour se gouverner, il faut également être souverain. La souveraineté, voici ce qui définit donc en propre l'État. Si dans une démocratie, le

souverain c'est le peuple c'est parce que c'est lui qui est le détenteur à titre originaire de la souveraineté. C'est ce que révèle J-J. Rousseau (1973, p. 74) :

Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité, et prend maintenant celui de république ou de corps politique, lequel est appelé par ses membres État quand il est passif, souverain quand il est actif, puissance en le comparant à ses semblables. À l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de peuple, et s'appellent en particulier citoyens, comme participant à l'autorité souveraine.

Un État n'est État que par rapport à un autre État ou à d'autres États. Et, ce qui fait de lui un État au même titre que les autres, c'est son indépendance, c'est sa souveraineté, c'est sa non subordination à un autre, c'est sa dépendance à l'égard de lui-même, c'est son auto-organisation, son auto-fonctionnement, son auto-régulation. Or que constatons-nous sinon que l'organisation politique à laquelle nous avons affaire en Afrique noire ne correspond pas au concept d'État. Dans chaque pays, il y a sans doute un gouvernement, un parlement et une institution judiciaire. Bref, il y a une organisation sociale. Mais cela est-il suffisant pour parler d'État ? Cette organisation relève-t-elle d'une volonté autonome ? Autonome vient du grec « *autonomos* », qui est composé de « *auto* » qui signifie « soi-même » et de « *nomos* » qui signifie « loi ». Est donc autonome ce qui se régit par ses propres lois. Peut-on dire de l'État africain qu'il est autonome ? L'État africain existe-t-il ? La réponse est non. Il s'agit d'une société ordonnée, façonnée par le colonisateur donc subordonnée à des intérêts extérieurs. Comment dans cette situation peut-on parler de démocratie ?

Au regard des définitions de la démocratie et de l'État, ce que nous appelons démocratie en Afrique n'en est pas une. En fait notre démocratie se déroule dans une société dont les membres sont dans la même situation que les prisonniers dont parle Socrate. Chaque prisonnier de la caverne représente un État de l'Afrique subsaharienne. Parce que chacun semble librement penser, parler et se mouvoir, parce que chacun vaque à ses occupations, chacun se croit libre. Mais comme l'ironise Spinoza, la conscience qu'on a de son activité ne suffit pour faire de nous des êtres libres. Est libre, celui dont l'existence et l'activité ne sont déterminées par aucune autre réalité que lui-même. Or si nous acceptons un tant soit peu de prendre du recul, nous africains d'aujourd'hui, nous nous rendrons vite compte que nous sommes dans des sociétés informées au sens aristotélicien du terme, gouvernées par la pensée occidentale.

Le monde d'une façon générale et particulièrement le monde africain postcolonial est le monde comme volonté et comme représentation de l'Europe et de l'Occident, pour parler comme Schopenhauer. L'Occident se prend pour le Cap, au sens de tête, de chef. C'est lui la Capitale, c'est le centre des décisions. C'est l'occident qui détient le Capital et finance les développements. C'est pourquoi, c'est lui qui donne le Cap comme direction à prendre. Il s'octroie le droit de punir quiconque prend une direction contraire. Il est la Cour pénale internationale et le Centre pénitentiaire. Les sociétés africaines en particulier, ne sont rien d'autre que l'expression de la structure de l'entendement de l'Occident.

Cela peut paraître excessif. Mais tout ce qui est excessif est-il pour autant dépourvu de sens comme le disait Talleyrand. Le sens n'est-il pas avant tout livré par la réalité ? Et cette réalité, n'est-ce pas ce que K. Marx et Engels (2002, pp. 7-8) nous décrivent dans *Le manifeste du parti communiste* ? :

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique offrirent à la bourgeoisie montante un nouveau champ d'action (...) La bourgeoisie, depuis l'établissement de la grande industrie et du marché, mondial, s'est finalement emparée de la souveraineté politique exclusive dans l'État représentatif moderne. Le pouvoir étatique moderne n'est qu'un comité chargé de gérer les affaires communes de la classe bourgeoise tout entière.

Cela dit, c'est faute de conscience que certains africains affirment qu'il est exagéré de comparer notre situation à celle des prisonniers de la caverne. Dans ce contexte, ce que P. Hountondji (2019 p. 1) dit de la recherche scientifique en Afrique subsaharienne, peut être également dit de l'activité politique. En effet, dans son ouvrage *Les savoirs endogènes. Piste pour une recherche*, ce philosophe fait le constat suivant : « on ne le dira jamais assez : sous le rapport de la science et de la technologie, les pays du tiers monde, et singulièrement d'Afrique noire, sont aujourd'hui massivement dépendants de l'Occident. De cette dépendance on n'a pas toujours clairement conscience ».

Un fait qu'on ne peut nier, c'est que l'univers africain depuis la colonisation et plus loin, la traite négrière est une manifestation, une représentation européenne des choses. Considérons notre rapport à la nature et au monde, nos connaissances, nos pratiques et fins, lequel de ces domaines de la culture nous est propre et n'appartient pas à l'Occident ? Cela dit, la dépendance de l'Afrique noire à l'égard de l'Occident est entière. C'est donc peu dire que de parler de dépendance dans la science et la technologie. La dépendance de l'Afrique à l'égard de l'Occident ne concerne donc pas que les technosciences, ce sont toutes nos activités qui sont dépendantes des activités occidentales. Et la politique n'y échappe pas. À l'instar des technosciences, la politique

en Afrique noire est dépendante de la politique en Occident. L'activité politique en Afrique est dépendant de la pensée politique élaborée en Occident. Or la pensée politique et géopolitique en Occident repose sur des mythes grecs et idées philosophiques. Au nombre des idées philosophiques au moyen desquelles l'Occident a façonné l'Afrique noire, figure en bonne place l'allégorie de la caverne.

Le néocolonialisme a été inspiré de l'allégorie de la caverne. Et de ce fondement, on n'a jamais eu conscience. Nulle part dans l'abondante littérature philosophique, il n'est fait mention du lien entre le mythe de la caverne de Platon et le néocolonialisme. Les philosophes africains préoccupés par l'existence ou non d'une philosophie africaine n'ont pu déceler un tel lien. Mais qu'est-ce qui nous fonde à penser un tel rapport ? En effet, dans ce mythe, Socrate décrit des hommes enchaînés depuis l'enfance dans une grotte. Ne pouvant ni bouger, ni voir l'entrée de la grotte et la lumière du jour, ils sont réduits à ne voir qu'une paroi contre laquelle ils aperçoivent la lueur d'un feu situé derrière eux et les ombres d'objets. Le long séjour leur fait croire que ces ombres sont la réalité.

Les esclaves enchaînés, ce sont les jeunes et nouveaux États africains surtout francophones réduits à organiser, à diriger leurs peuples selon une certaine conception du droit, de l'économie, de la monnaie, de la sécurité et de la défense des gouvernements occidentaux. Ils sont réduits à éduquer leurs enfants selon le modèle éducatif imposé par les néo-colons, un modèle qui favorise leur néo-colonisation. Les esclaves enchaînés, ce sont les générations africaines qui depuis 1960 naissent, grandissent et meurent dans ces sociétés aliénées malgré les indépendances. J-J. Rousseau (2012, p. 42) disait que « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers ». Si par ce propos, Rousseau dénonce la contradiction entre la situation sociale de l'homme et son essence invitant ainsi à repenser la société, tout porte à croire que la situation sociale des africains colonisés est en conformité avec l'idée qu'ils sont partout dans les fers. C'est qu'ils sont nés dans les fers. C'est la confirmation de la théorie aristotélicienne de la servitude naturelle de certains hommes que J-J. Rousseau (2012, p. 44) prend soin de rappeler : « Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain ».

Ainsi, alors que la liberté est inaliénable, l'aliénation de la liberté des africains paraît tout à fait normale. Normale du point de vue du néo-colon, mais normale surtout du point de vue du néocolonisé. Comme l'ouvrier dans le système capitaliste, le

néocolonisé est aliéné, il veut ce qui l'asservit. C'est pourquoi, il croit que sa vie n'a pas de sens en dehors de la caverne.

La deuxième illusion démocratique est étroitement liée à la première : c'est de croire que nous sommes des démocrates. Notre pratique démocratique n'est pas fondée sur un engagement démocratique préalable. Nous entendons par engagement démocratique, le fait de décider par nous-mêmes, de faire reposer le fonctionnement de nos sociétés sur les principes et valeurs effectivement démocratiques. Ceci signifie que l'engagement démocratie est une décision autonome. C'est en nous que se trouvent les principes de nos actions. Ces principes n'ont d'autres sources que notre être. Ils ne viennent pas d'ailleurs, ni d'un tiers, ni d'un maître.

Or posons-nous la question : depuis quand sommes-nous des démocrates ? Depuis quand sommes-nous devenus des démocrates ? Cette interrogation invite à situer nos pratiques démocratiques dans le temps. Mais elle vise du coup à démontrer que nous n'avons jamais été des démocrates et notre démocratie n'en a jamais été une. Justement parce que l'autogouvernement qu'implique la démocratie exige pour un peuple, la sortie de la minorité et l'entrée dans la maturité. La maturité du peuple qui se traduit dans les choix rationnels et raisonnables. Et un peuple mûr ne se laisse pas dicter ses pensées et ses conduites. Un peuple mûr est un peuple dont le moi « est maître dans sa propre maison » pour reprendre l'expression de Freud. Si la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, c'est qu'elle est délivrance de toutes les formes de captivité, de toute forme de servitude et de conditionnement propagandiste et idéologique.

Or nous réalisons seulement après coup que notre démocratie date de ce qu'il est convenu d'appeler le « Discours de la Baule ». Certes, certaines velléités de démocratie sans conviction avaient cours, telles des lucioles illuminées çà et là. Mais, c'est précisément le 20 juin 1990, dans le cadre de la 16^e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France, conférence tenue dans une commune française, La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique) que François Mitterrand, alors Président de la République française a prononcé une allocution qui a ouvert la voie à la démocratisation de l'Afrique. Dans cette allocution (<https://www.vie-publique.fr/discours/127621-allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-sur-la>) on l'entend dire ceci aux chefs d'Etats africains :

Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus

grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure : voilà le schéma dont nous disposons.

L'analyse de ce passage montre que pour le président français, la démocratie dont il parle, celle à laquelle il invite les Chefs d'État africains, est bien sa conception personnelle, sa conception propre : « lorsque je dis démocratie », c'est sa chose, c'est son idée, mieux, c'est son projet et c'est bien lui qui le planifie, le met en œuvre, l'exécute et en fait le suivi. C'est pourquoi, il peut se permettre de dire : « je trace un chemin » « j'ai naturellement un schéma tout prêt », « voilà le schéma dont nous disposons ».

3. Les conditions d'une démocratie véritable

3.1. La prise de conscience de notre situation réelle d'aliénation

La première condition de notre libération, c'est la prise de conscience de notre situation réelle d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants aliénés. Mais qu'appelle-t-on prise de conscience ? Le mot « conscience » dérive du latin *cum scientia* qui signifie « avec connaissance ». C'est pourquoi, conscience et connaissance sont souvent assimilées. Agir consciemment, par exemple, c'est agir « en connaissance de cause », savoir ce que l'on fait, agir après avoir réfléchi au lieu de céder à ses pulsions. Être conscient de soi serait se connaître et être conscient des choses serait les connaître. Cette étymologie comme toute étymologie est trompeuse et il faudrait s'en méfier lorsqu'on s'engage sur la voie de la connaissance. En effet, toute conscience n'est pas nécessairement connaissance et réciproquement, toute connaissance n'est pas synonyme de conscience. Car, il arrive tôt ou tard, un moment où la conscience se retire de la connaissance quand celle-ci se répète mécaniquement et prend la forme d'une habitude. C'est H. Bergson (1919, p. 12) qui attire notre attention sur ce fait, par l'affirmation suivante :

La conscience, originellement immanente à tout ce qui vit, s'endort là où il n'y a plus de mouvement spontané, et s'exalte quand la vie appuie vers l'activité libre. Chacun de nous a d'ailleurs pu vérifier cette loi sur lui-même. Qu'arrive-t-il quand une de nos actions cesse d'être spontanée pour devenir automatique ? La conscience s'en retire. Dans l'apprentissage d'un exercice, par exemple, nous commençons par être conscients de chacun des mouvements que nous exécutons, parce qu'il vient de nous, parce qu'il résulte d'une décision et implique un choix ; puis, à mesure que ces mouvements s'enchaînent davantage entre eux et se déterminent plus mécaniquement les uns les autres, nous dispensant ainsi de nous décider et de choisir, la conscience que nous en avons, diminue et disparaît.

Ce mécanisme ou cet automatisme de l'esprit que Bergson met à nu au sujet de la conscience individuelle, les sociétés le vivent également. Quand une société vit une crise par exemple, sa conscience s'éveille. Ses membres s'activent et s'organisent pour résoudre la crise en combattant l'ennemi. Mais si malgré leurs efforts, ils ne parviennent pas à chasser ou vaincre l'envahisseur, ils finissent par se résigner. Cette résignation émousse leur conscience. Le temps passant, ils s'accoutument et finissent par s'accommoder à leur désastre. Ils ne le prennent plus mal, il devient normal et même naturelle.

Telle est la domestication animale. Telle est également la colonisation. La colonisation est une domestication. Si l'animal domestiqué est conscient de sa situation de domestication, sa progéniture immédiate et lointaine n'en sait rien. N'ayant pas pu vaincre le colonisateur, les colonisés ont fini par s'accoutumer et accepter de vivre avec. Les enfants qui naissent dans un tel environnement ne trouvent rien à en redire. N'ayant pas subi la colonisation, ils prennent l'ordre colonial pour l'ordre national et l'ordre national pour l'ordre normal comme les descendants d'esclaves croient que la situation de leurs parents et la leur situation sont des situations naturelles et normales. Nous sommes sans doute conscients de l'ordre national dans lequel nous vivons. Mais nombreux sont loin d'imaginer qu'il s'agit en réalité, d'un ordre imposé donc d'un désordre.

Notre situation réelle est une situation d'aliénation et non une situation de libération. L'indépendance ne nous a pas décolonisés. Elle nous a plutôt néo-colonisés. Aussi longtemps que perdure et perdurera l'opinion selon laquelle nous sommes indépendants, notre aliénation ne peut connaître de fin. Dans *La formation de l'esprit scientifique*, G. Bachelard (2011, p. 14) interpelle le savant au sujet du réel scientifique en ces termes : « Le réel n'est jamais « ce qu'on pourrait croire » mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser ». Prendre conscience, c'est savoir que la réalité, notre réalité, ce n'est pas ce que nous croyons être mais plutôt ce que nous aurions dû penser que nous sommes. Notre réalité, ce n'est pas l'indépendance que nous célébrons chaque année. Notre réalité ce n'est pas 60 années d'indépendance, mais plutôt 60 années d'aliénation néocoloniale.

Nous ne pouvons prendre conscience de notre situation réelle que si nous sommes sensibles à la réalité. La conscience ne fonctionne pas à vide et on ne s'élève pas à la

conscience par la seule introspection. L'introspection est elle-même postérieure à l'intentionnalité. L'esprit n'entre pas en lui-même avant d'avoir été en contact avec la réalité extérieure. Car, c'est cette relation avec la réalité qui le fait évoluer. La conscience ne progresse que par sa sensibilité au monde sensible. C'est ce monde sensible qui le sensibilise sur sa situation réelle, sur sa situation misérable et sur l'anomalie de la misère ; et lui suggère la nécessité de la rupture avec l'image qu'elle se fait d'elle-même. C'est ainsi qu'à la question : « suis-je ce que j'ai conscience d'être ? », elle pourra répondre : non. Dans *Le rationalisme appliqué* (2004, p. 65), c'est par l'expression « la surveillance intellectuelle de soi » que B. Bachelard désigne cette attitude de la conscience. Il montre par cette expression le sens épistémologique de ce que nous appelons communément « prise de conscience ». « Prendre conscience » se distingue de « être conscient ». Être conscient, c'est se rendre compte de son existence, c'est être en contact avec le monde extérieur et c'est avoir connaissance de ce contact. Dans la prise de conscience au contraire, le sujet se juge. Il juge son passé de non-valeur en l'opposant à un présent de valeur. Il ne peut y parvenir que s'il se divise.

Mais prendre conscience c'est aussi et surtout accepter et comprendre qu'il y a une réciprocité d'action entre moi et le monde, c'est savoir que j'agis sur ce monde et surtout que ce monde agit sur moi et que ce monde remet en question mes valeurs. G. Bachelard (2004, p. 65) écrit : « Le réel est une masse d'objection à la raison constituée ». Et dans la situation politique qui est la nôtre, le réel en question, c'est la dévaluation du franc CFA par le gouvernement français, la présence de bases militaires sur le continent. Nous aurions dû comprendre alors qu'il y a une dépendance de trésors africains à l'égard du trésor français, que notre indépendance représente un danger pour le colonisateur, d'où la nécessité de la mettre sous surveillance.

3.2. Les luttes pour la démocratie

3.2.1. La dénonciation des accords de défense

La deuxième condition de notre libération de la caverne, c'est la dénonciation des accords de défense qui lient nos États à la France. Il faut les dénoncer pour deux raisons au moins. La première, c'est qu'en réalité, il n'y a jamais d'accord. Un accord est un arrangement entre deux ou plusieurs parties pour régler un différend, définir les modalités d'une entente. Synonyme de convention et de traité, la notion d'accord implique une

égalité préalable. Ceci signifie qu'il ne peut y avoir d'accord qu'entre personnes égales. Sans cette égalité on ne peut parler d'accord. Là où l'un est fort et l'autre faible, il n'y a pas d'accord possible. Or c'est sur cette situation de déséquilibre que se fonde ce prétendu contrat. Nous avons d'une part, des pays qui sortent fraîchement de la colonisation, d'autre part un pays qui met à peine fin à la colonisation ; d'un côté des pays faibles et de l'autre une puissance. Comment peut-on parler alors d'accord ? À titre d'illustration, « les autorités politiques ivoiriennes au moment de l'indépendance avaient-elle le choix ? » s'étonne le M. Koulibaly (2005, p. 35). C'est qu'en vrai, les accords entre la France et les États nouvellement indépendants ne sont pas différents de la convention qu'un esclave signerait avec son maître à qui, il voudrait aliéner sa liberté.

Dans *Du contrat social*, J.-J. Rousseau (2012, p. 47) tourne en dérision une telle convention :

Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger ? Et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte ? Car, quel droit mon esclave aurait-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient et que, son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens ?

Autant un maître n'a aucun engagement envers son esclave, autant la France ne doit rien aux gouvernements de certains pays africains. Au contraire, ce sont ces derniers qui lui sont redevables puisque c'est à la France qu'ils doivent leur existence. Les accords de défense ne sont qu'une légalisation, pire, une légitimation du droit du plus fort, ensemble des justifications morales du pouvoir établies par ceux qui sont les plus forts. Comme on peut s'en apercevoir, la notion d'accord n'a aucun sens. Car, ici comme dans le droit du plus fort, il y a une contradiction. L'idée d'un accord entre une puissance néocoloniale et sa néo-colonie serait incongrue, car il ne peut y avoir d'accord.

La seconde raison, c'est que ces textes portent gravement atteinte à la souveraineté des États. Nous ne devons jamais oublier que la colonisation, si elle était une entreprise économique, elle fut avant tout menée par une opération militaire. C'est par une conquête militaire que la France a soumis les africains. C'est aussi par cette présence militaire que ces peuples sont incapables d'actions autonomes. Cela n'est pas perceptible dans le mythe platonicien (et cela peut être considéré comme un chaînon manquant du scénario). Mais nous pensons que le long séjour des prisonniers dans la caverne est davantage dû à la présence de garde comme c'est le cas pour toute prison. Comme dans le mythe philosophique, il y a aussi des gardes armés dans la caverne France-Afrique. Cette garde

armée ce sont les casernes militaires françaises. C'est la présence de ces casernes à la sortie de la caverne qui explique le long séjour des prisonniers dans la caverne.

Au nom de la souveraineté, il faut fermer ces bases militaires. Les fermer, c'est non seulement exiger le départ de ces troupes, mais c'est surtout remettre en question les accords qui rendent légale et légitime leur présence. Car, aussi longtemps que ces accords subsisteront nous resterons sous domination. Pour s'en convaincre, référons-nous à l'article 4 de ces accords de défense (Paris 24 Avril 1961) :

La République de Côte d'Ivoire, la République du Dahomey et la République du Niger reconnaissent à la République française la libre disposition des installations militaires nécessaires aux besoins de la défense. Les facilités visées à l'article 3 ci-dessus concernent : la circulation sur les territoires, dans les espaces aériens et dans les eaux territoriales ; l'utilisation des infrastructures portuaire, maritime et fluviale, routière, ferroviaire, aérienne et les réseaux postaux et de télécommunications ; l'établissement et l'utilisation sur les territoires et dans les eaux territoriales des balisages aériens et maritimes et des moyens de transmissions nécessaires à la sécurité et à l'accomplissement des missions des forces armées.

Cet article comme tous les autres, ne fait que prolonger le système colonial puisque la France dispose de nos territoires et donc de nos vies. En réalité, les accords de défense ne sont rien d'autre qu'une nouvelle forme de colonisation. D'où la nécessité de les dénoncer et d'y mettre fin. Aujourd'hui plus que jamais, les États africains sont dans la même situation que l'Allemagne sous occupation française au début du XIX^{ème}, précisément à partir de 1806. Nous devons donc être sensibles aux discours de Fichte et nous en approprier :

La perte de l'indépendance entraîne pour une nation l'impossibilité d'intervenir dans le cours du temps et d'en déterminer à sa guise les événements. Tant qu'elle ne se sera pas sortie de cette situation, ce ne sera pas elle qui disposera de son temps ni d'elle-même, ce sera la puissance étrangère, maîtresse de ses destinées ; elle n'aura plus, à dater de ce moment, de véritable histoire personnelle... Elle ne sortira de cet état qu'à la condition expresse de voir naître un monde nouveau dont la création marquerait pour elle l'origine d'une nouvelle époque, d'une époque personnelle, qu'elle emplirait de son développement particulier. Mais, puisque la nation en question est soumise à une puissance étrangère, ce monde nouveau devrait être tel qu'il restât ignoré. (In Jean - Jacques chevalier, 1957, p. 207).

La présence de bases françaises en Afrique est une occupation au même titre que l'occupation de l'Allemagne par la France, au même titre que l'occupation de la France par l'Allemagne. Elle est aussi nuisible à notre liberté que fut la présence des troupes américaines en France après la deuxième guerre mondiale.

3.2.2. L'engagement démocratique ou la révolution démocratique.

L'avènement d'une véritable démocratie en Afrique exige une révolution. Par révolution nous entendons un changement, une rupture avec un ordre ancien. Cet ordre ancien, c'est l'ordre de la démocratie dictée. Cette démocratie est en réalité une démocratie idéologique, car elle consiste pour ses concepteurs à nous maintenir sous leur domination. Contre cette démocratie, il nous faut lutter pour l'avènement d'une autre démocratie qui sera notre œuvre, car fruit de notre engagement de notre décision. Nous décidons en effet par nous-mêmes, de faire reposer le fonctionnement de nos sociétés sur les principes et valeurs démocratiques. Cette décision signifie que désormais la démocratie n'est plus une démocratie dictée, mais une attitude qui relève d'une décision autonome.

Nous n'adoptons donc pas la démocratie parce qu'elle nous a été imposée. Nous ne l'adoptons pas non plus par imitation. Nous l'adoptons parce que nous sommes conscients qu'elle est conforme à notre projet d'épanouissement. S'engager pour la démocratie devient pour nous comme un devoir. Mais, il faut bien s'entendre lorsque nous disons nous : il s'agit du peuple et non de sa classe politique. Car, très souvent, ce sont les élites qui décident des choix politiques et entraînent avec eux le peuple. Il faut inverser les rôles. Notre démocratie est d'émanation populaire. C'est le souverain, c'est-à-dire, le peuple qui prend les devants.

C'est pourquoi, l'engagement démocratique repose sur une révolution sémantique. S'engager pour la démocratie, c'est comprendre la nécessité de rompre avec une certaine conception de la démocratie qui la discrédite. Il faut faire à la démocratie, ce que l'on a fait pour la liberté. Conçue primitivement comme pouvoir absolu de faire ce que l'on veut, le concept de liberté a dû subir un remaniement moral et juridique pour prendre en compte l'existence des autres. Car, aussi longtemps que la liberté de chacun ne tenait pas compte de celle des autres, elle est vouée à l'échec, à sa propre destruction. En devenant le droit de faire sans nuire aux autres, la liberté devient viable.

Le concept de démocratie a besoin d'une telle évolution, mieux, d'une révolution. Est démocrate, tout peuple qui se gouverne par lui-même et pour lui-même, mais aussi qui accepte que les autres peuples se gouvernent par eux-mêmes et pour eux-mêmes. Dans son livre entretien avec R. Holenstein (2013, p. 17), *À quand l'Afrique*, l'historien Ki-Zerbo attire notre attention sur la nécessité de cette réforme du langage : « la révolution, c'est le contre-pied de l'existant. C'est non seulement tourner la page, mais changer de

dictionnaire ». Comprenons par-là que la révolution, si elle est un changement social et politique, elle repose avant tout sur une rupture sémantique. C'est du concept de démocratie que naît la pratique démocratique. Autrement dit la pratique démocratique est fille du concept de démocratie. Il ne s'agit certes pas de changer de mots mais de changer la signification du mot « démocratie ». Car, dans le concept colonialiste de démocratie, le « dêmos » n'est pas le peuple africain, mais le peuple européen. C'est contre cette eurocratie que nous avons à lutter.

C'est pourquoi, il ne faudrait pas se faire d'illusion en imaginant que notre marche sera tranquille. Comme tout engagement, l'engagement démocratique suscite des peurs. D'une part, la peur de ceux qui croient qu'une vie de chien est préférable à une vie de loup et qui craignent les incertitudes liées à tout changement. D'autre part, il y a les néo-colonialistes qui s'adonnent à une promotion de la peur qui consiste en l'imagination des scénarii du pire afin de faire peur. En cela, les néocolonialistes procèdent par la présentation des situations historiques d'Haïti, de Guinée Conakry, de Kwame Nkrumah, de Patrice Lumumba, d'Um Nyobe, de Biaka Boda, de Sylvanus Olympio, de Thomas Sankara. En brandissant les assassinats des indépendantistes, les néocolonialistes usent de la peur. S'engager pour la démocratie, c'est vaincre la peur.

Dans son ouvrage *La liberté d'être libre* Hannah Arendt (2019, p. 52) écrit ceci : « Être libre pour la liberté signifie avant tout être délivré, non seulement de la peur, mais aussi du besoin ». Aussi longtemps que nous aurons peur d'avoir faim et peur d'avoir peur, nous resterons sous domination. L'engagement démocratique est une lutte qui a pour finalité la liberté. Mais, il est une condition de cette liberté que l'on ne perçoit pas toujours, c'est la libération à l'égard de certaines tendances qui nous maintiennent en captivité. Ce ne sont pas les libérations politiques, à savoir la reconnaissance des droits civiques, qui constituent la libération fondamentale. Ce sont davantage la libération à l'égard des besoins qui prime. Les besoins lient et, ce sont, par exemple, ses besoins alimentaires et de protection qui maintiennent le chien de la fable dans les liens.

Mais le projet de liberté nous affranchit de nos besoins. Car, ce sont nos besoins dits vitaux qui nous rendent insensibles aux appels incessants de la liberté si l'on en croit Arendt (2019, p. 48) : « il va sans dire que là où les hommes vivent dans des conditions de profonde misère, cette passion pour la liberté est inconnue ». Et c'est notre attachement à nos besoins qui une fois connue est exploité pour notre servitude. C'est pourquoi, les

néocolonialistes entretiennent la pauvreté. Maintenir un peuple dans la misère assure sa domination permanente. Car, avec le temps, la misère n'est plus ressentie comme une situation conjoncturelle. Elle devient une essence, son essence. La misère en se naturalisant rend dépendant et cette dépendance à son tour suscite la peur de la liberté.

Conclusion

En conclusion, nous retenons que l'idéal démocratique en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire demeure une vue de l'esprit. Ce caractère illusoire de notre démocratie ne vient pas de ce qu'elle connaît plus de recul que d'avancées et encore moins de ce qu'elle est perturbée par des crises de tous ordres. L'illusion s'explique par le fait de croire justement qu'elle existe et qu'elle cherche son chemin alors qu'en réalité, elle n'a pas encore commencé à exister. Et cela, en raison de ce que, nous sommes comme des prisonniers qui s'ignorent.

Pour l'avènement d'une démocratie véritable, il nous faut prendre d'abord conscience de notre situation d'aliénation, de ce qui nous aliène, des modalités de cette aliénation. C'est alors seulement que nous pourrons engager notre libération et de cette libération, nous pourrons construire la démocratie, la démocratie de la liberté.

Bibliographie

- ARENDT Hannah, 2019, *La liberté d'être libre*, Paris, Payot et Rivages, 92 p.
- BACHELARD Gaston, 2011, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 306 p.
- BERGSON Henri, 1919, *L'énergie spirituelle*. Paris, 214 pages.
- FICHTE in CHEVALIER Jean-Jacques, 1957, *Les grandes œuvres politiques de machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- HOLENSTEIN René, 2013, *À quand l'Afrique ?*, Lausanne, Editions d'en bas, 240 p.
- HOUNTONDJI Paulin, 2019, *Les savoirs endogènes. Piste pour une recherche*, Cotonou, Star Editions, 345 p.
- KOULIBALY Mamadou, 2005, *Les servitudes du pacte colonial*, Abidjan, NEI, 224 p.
- NKRUMAH Kwame, 1973, *Le néocolonialisme. Dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence Africaine, 212 p.
- LALANDE André, 2013, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1376 p.
- MARX Karl et ENGELS, 2002, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions

Flammarion, 54 p.

MARX Karl, 1975, *Critique du droit politique hégélien*, Paris, Éditions sociales, 217 p.

PLATON, *La République*, trad. Victor Cousin, 1883, 595 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, *Du contrat social*, Paris, UGE, 440 pages.

SPINOZA Baruch de, 1966, *Traité politique*, Lettres, Paris, Garnier Flammarion, 385 p.